

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 22 juin 2018

ADOPTION DU
RAPPORT
D'ACTIVITE 2017

N° CS2018-23

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 26
Pouvoirs : 3

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux juin à douze heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 15 juin 2018

Secrétaire de séance : Jean NEURY

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Bernard BOCCARD – M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET – M. Denis MAIRE – M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine VIELLIARD – M. Gilbert ALLARD – M. Régis PETIT – M. Jean-François CICLET – M. Louis FAVRE – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND – M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent SCATTOLIN – Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT

• Délégués suppléants :

M. Jean-François OBEZ – M. Denis LINGLIN – M. Bernard FICHARD – Mme Marie-Pierre BERTHIER

• Délégués représentés :

M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Vincent SCATTOLIN – M. Marin GAILLARD donne pouvoir à M. Gilbert ALLARD – M. Marc MENEGHETTI donne pouvoir à M. Pierre-Jean CRASTES

• Délégués excusés :

M. Christian DUPESSEY – M. Guillaume MATHELIER – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane VALLI – M. Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET – M. Patrick PERREARD – Mme Muriel BENIER – M. Etienne BLANC

– Mme Aurélie CHARILLON –

Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE – M. Jean-Yves MORACCHINI

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Le Pôle métropolitain du Genevois français établit tous les ans, comme toute collectivité publique, un rapport d'activité de l'année écoulée, qui rapporte le bilan de toutes les décisions et actions engagées dans chaque domaine d'intervention.

Le document de travail annexé à la présente délibération comprend une présentation générale de la structure et des compétences du Pôle métropolitain, et donne une vision complète des travaux réalisés en 2017. Ce document connaîtra ensuite une mise en page dynamique de ces contenus sur supports papier et électronique. Les supports seront ensuite diffusés à l'ensemble des élus du Comité syndical et aux EPCI membres du Pôle métropolitain.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** les contenus proposés pour établir le rapport d'activité 2017 du Pôle métropolitain du Genevois français, annexés au présent projet de délibération ;
- **MANDATE** le Bureau du Pôle métropolitain pour finaliser la formalisation du rapport d'activité dans le cadre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

28 JUIN 2018

Publié ou notifié le

28 JUIN 2018

Le Président,
Jean DENAIS

